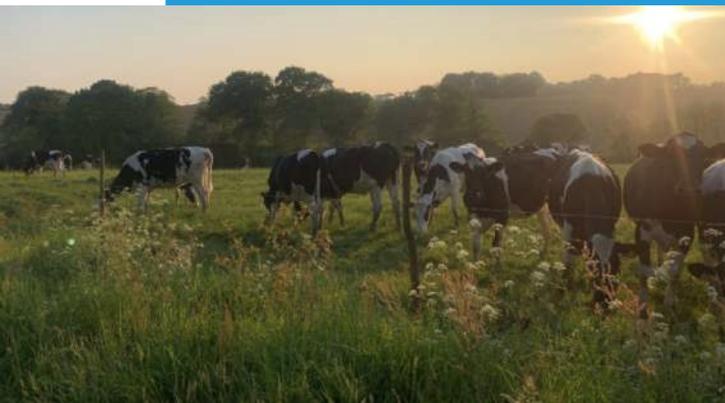




Dossier de présentation du projet de méthanisation de Corcoué-sur-Logne

Concertation volontaire du 14 septembre au 22 novembre 2020



Introduction

Le Pays de Retz est largement marqué par l'élevage : véritable élément d'identité locale, il a façonné le paysage de bocage mais aussi l'économie locale.

Les exploitants de la **Coopérative d'Herbauges** ont à cœur d'améliorer leurs pratiques et de se doter d'outils plus performants pour une agriculture respectueuse du territoire. Dans cette perspective, des réflexions ont été entamées afin de mener un projet de méthanisation à Corcoué sur Logne, à proximité immédiate du siège de la Coopérative.

Cela répond notamment à la nécessité de traiter les effluents d'élevage qui génèrent des gaz à effet de serre et de veiller à la qualité des sols. La méthanisation est aujourd'hui un outil qui permettra de répondre à ces deux enjeux tout en produisant une énergie renouvelable le biogaz et un fertilisant naturel désodorisé le digestat. Le biogaz sera injecté directement dans le réseau de Machecoul-Saint-Même. Le digestat, quant à lui, sera retourné aux exploitations partenaires pour épandage.

L'objectif est de mener à bien un projet maîtrisé au service de l'agriculture, de valoriser nos ressources pour produire une énergie verte.

Afin de mettre en œuvre ce projet, nous avons fait appel à Nature Energy, un industriel expérimenté qui nous apporte l'expertise technique et les technologies nécessaires.

En tant qu'acteurs du territoire, les porteurs de projet ont à cœur de construire ce projet dans l'intérêt local et en toute transparence. C'est dans cette perspective qu'une démarche d'information et de concertation avec une concertation préalable est mise en place.

Du 14 septembre au 22 novembre, chacun est invité à prendre connaissance des principaux éléments du projet sur notre site internet dédié www.méthaherbauges-corcoue.fr, ainsi qu'en mairie de Corcoué-sur-Logne.

Ce dossier a pour objectif de fournir les éléments nécessaires à la compréhension du projet, de ses enjeux et de permettre aux habitants concernés de s'exprimer. Il comprend les caractéristiques du projet, les étapes clés et les enjeux du projet. Il s'inscrit dans une démarche de concertation préalable que les porteurs de projet ont souhaité mettre en place. Chacun est invité à donner son avis, faire ses remarques et poser ses questions avant le dépôt du dossier en préfecture. Cela viendra nourrir le dossier final déposé. A l'issue de cette période de concertation, un bilan sera mis à disposition de chacun.

Sommaire

- 1- Qui sommes nous ?
- 2- La méthanisation, qu'est ce que c'est ?
- 3- Pourquoi réaliser un projet de méthanisation ?
- 4- L'unité de méthanisation de MéthaHerbauges Corcoué
- 5- Maîtriser les impacts
- 6- Une volonté, construire un projet exemplaire
- 7- Calendrier et prochaines étapes



1- Qui sommes nous ?

Les porteurs de projet



La coopérative, basée à Corcoué-sur-Logne rassemble 400 producteurs adhérents : éleveurs bovins laitiers et viande, dont 12% d'éleveurs en agriculture biologique.

Elle fournit des services pour chacun de ses adhérents : collecte du lait, productions d'aliments pour les animaux, production fourragère, collecte des céréales.

La coopérative a innové avec la construction d'une unité de production d'aliments pour les animaux au plus près des besoins des exploitations. Cet engagement dans une agriculture durable se traduit par l'investissement dans la production d'ENR avec l'installation de panneaux photovoltaïques en 2010.



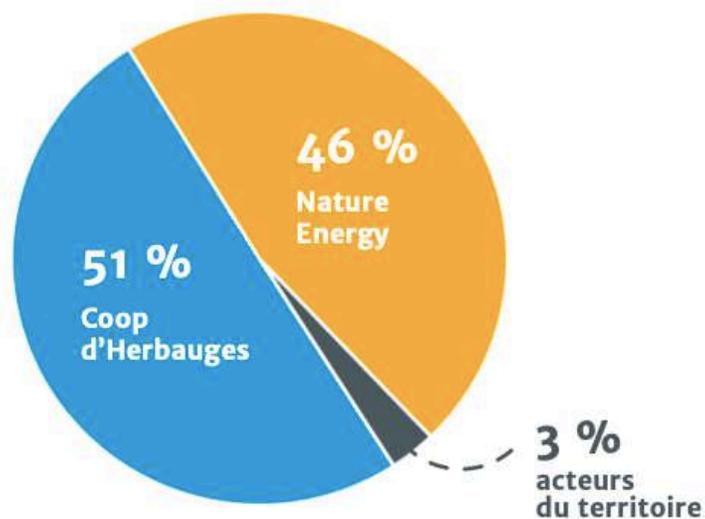
Nature Energy est une entreprise danoise qui développe des projets de méthanisation depuis le développement jusqu'à l'exploitation en passant par la conception et la construction. Elle dispose de plus de 30 années d'expérience en la matière et exploite plus de 15 unités de méthanisation. Il s'agit du premier producteur européen de biométhane avec 150 millions de m³ de méthane produits/an. Sa filiale française est implantée à Bouaye. Elle a vocation à être actionnaire minoritaire du projet MéthaCorcoué. Nature Energy apporte sa technologie et savoir-faire sur ce projet.

La gouvernance

UN PROJET AGRICOLE.....

Ce projet est avant tout au service de l'agriculture. Dans cette perspective, la coopérative d'Herbauges sera l'actionnaire principal du projet dans le cadre d'une SAS dédiée.

Actionnariat du projet



3% du capital pourra être ouvert à des acteurs du territoire.

..... QUI RASSEMBLE 230 PRODUCTEURS

Ce projet de méthanisation rassemble 230 producteurs qui seront apporteurs de matière et qui utiliseront le digestat à l'issue du processus..

La coopérative d'Herbauges a à cœur d'ouvrir ce projet à l'ensemble des producteurs du territoire intéressés, qu'ils soient adhérents de la coopérative ou non. Finalement, le projet compte 230 producteurs dont un peu plus d'un tiers non adhérent à la coopérative initialement.

De la même manière, l'objectif est que ce projet soit adapté aux producteurs bio et conventionnelles. Ainsi, deux lignes de production sont prévues.

L'ensemble des agriculteurs engagés se situent dans un rayon de 45 km autour du site d'implantation envisagé. En moyenne les exploitations se situent à 19 km du site.

La gouvernance

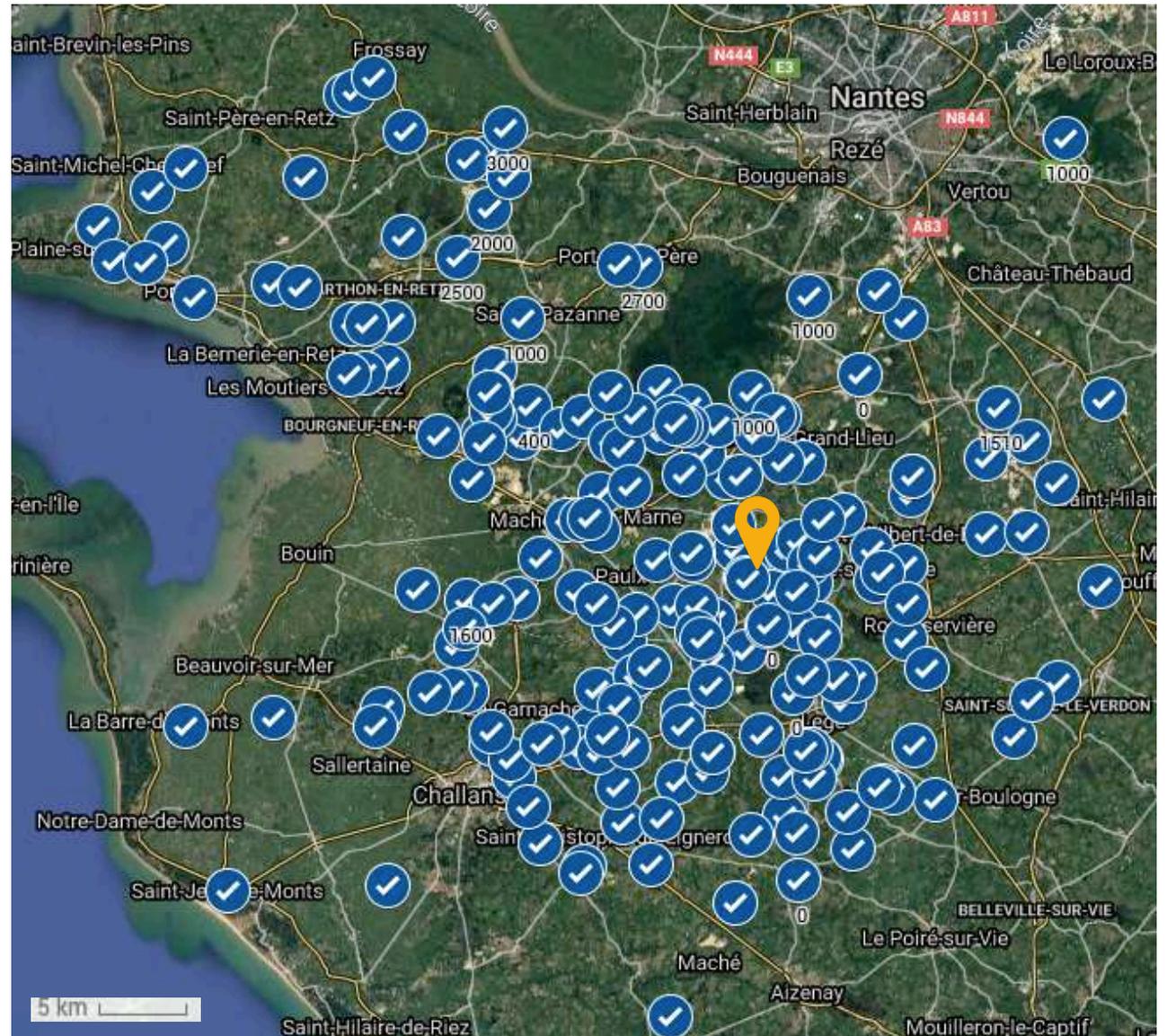
LOCALISATION DES AGRICULTEURS ENGAGÉS



Site de la coopérative



Exploitations concernées





2- La méthanisation, qu'est ce que c'est ?

La méthanisation, qu'est ce que c'est ?

PRINCIPE DE FONCTIONNEMENT

La méthanisation est une **réaction naturelle** qui se produit par exemple dans la panse des vaches. Elle consiste à **faire fermenter des matières organiques**, pour produire un gaz vert, le biogaz, qui peut ensuite être injecté dans le réseau de distribution de gaz local.

Le processus permet aussi de produire du **digestat, un fertilisant naturel désodorisé** comparable au compost, mais présentant une plus forte valeur agronomique. Celui-ci sera ensuite utilisé par les agriculteurs partenaires du projet pour fertiliser leurs cultures, en remplacement des engrais chimiques habituellement utilisés.

Plus précisément, les matières organiques fermentescibles issues du territoire (fumiers, lisiers, CIPAN) vont être dégradées par des bactéries, en l'absence d'oxygène et sous la chaleur (50°C), dans des cuves closes et étanches appelées « digesteurs ». De ce processus, il est possible de récupérer le biogaz (méthane + dioxyde de carbone) et le digestat sous forme solide ou liquide grâce à la centrifugation (séparation de phase).

Il existe ensuite deux manières d'utiliser le gaz produit soit via :

- **L'injection directe du gaz vert obtenu dans le réseau de gaz local, ce sera le cas du projet de MéthaHerbauges Corcoué**
- **La cogénération** : le gaz obtenu permet de faire tourner une turbine afin de produire de l'électricité. La chaleur produite par ce mécanisme peut également être récupérée pour chauffer des bâtiments voisins.

Ce biogaz peut également servir de carburant pour les véhicules roulant au BioGNV (Bio Gaz Naturel Véhicule).

Une telle installation permet ainsi :

- de **valoriser les effluents d'élevage du territoire** et en permettre une meilleure gestion
- de développer et transformer ces matières organiques en **engrais naturels** permettant à la fois aux agriculteurs d'effectuer des économies en limitant le recours aux engrais de synthèse et d'augmenter la matière organique bénéfique aux sols.
- de **produire du biogaz** et de participer au bouquet énergétique français pour la propre consommation du territoire ou pour le revendre
- de **réduire les émissions de gaz à effet de serre** pour lutter contre le changement climatique ;
- de **créer des emplois locaux**.

La méthanisation, qu'est ce que c'est ?

SCHÉMA DU PRINCIPE DE FONCTIONNEMENT



La méthanisation, qu'est ce que c'est ?

LE CADRE RÉGLEMENTAIRE ET ADMINISTRATIF

Une unité de production de gaz vert est une **Installation Classée pour la Protection de l'Environnement** (ICPE 2781).

A ce titre, des études techniques et environnementales doivent nécessairement être menées. Selon la quantité de déchets que l'installation peut traiter par jour, la réglementation diffère.

Le projet MéthaHerbauges Corcoué est soumis à **autorisation**. C'est-à-dire que ce projet devra se voir accorder une autorisation environnementale délivrée par le Préfet. Les porteurs de projet doivent réaliser une étude d'impact.

Cette autorisation est donnée à l'issue d'une **procédure d'instruction**. Les différents services de l'État (DDPP, DREAL, DDTM, ARS...) donnent leur avis sur le dossier qui comprend l'ensemble des études techniques nécessaires. Une vingtaine de services sont consultés dans le cadre de cette instruction. La DDPP rend notamment un rapport récapitulatif des étapes précédentes et statuant sur le projet.

A la fin du processus d'examen, une **Enquête Publique** a lieu pendant minimum un mois dans les mairies concernées par le projet. Il s'agit des communes suivantes :

- CORCOUE-SUR-LOGNE,
- LA LIMOUZINIÈRE,
- LA MARNE,
- SAINT-ETIENNE-DE-MER-MORTE,
- TOUVOIS,
- BEAUFOU,
- FROIDFOND,

- LEGE,
- ST LUMINE DE COUTAIS
- ST ETIENNE DU BOIS,
- ST PHILBERT DE GRAND LIEU.

Un Commissaire Enquêteur recevra alors, lors de plusieurs permanences, les personnes désirant s'informer et échanger sur le projet. Suite à cette Enquête Publique, le Commissaire Enquêteur émettra un avis.

De même, les conseils municipaux des communes concernés, sont invités à délibérer sur le projet.

La décision finale est prise par le Préfet du département par arrêté préfectoral sur la base des différents avis formulés au cours de la procédure d'instruction.

La méthanisation, qu'est ce que c'est ?

LES ÉTAPES D'UN PROJET DE MÉTHANISATION



Le montage du projet



L'instruction du dossier



Autorisation préfectorale



Financement



Construction et mise en service





3- Pourquoi réaliser un projet de méthanisation ?

Pourquoi réaliser un projet de méthanisation ?

LA MÉTHANISATION AGRICOLE AU SERVICE DU TERRITOIRE

L'agriculture du Pays de Retz est largement marquée par l'élevage : véritable élément de l'identité de notre territoire, cette agriculture façonne notre paysage de bocage et est au cœur de notre économie locale.

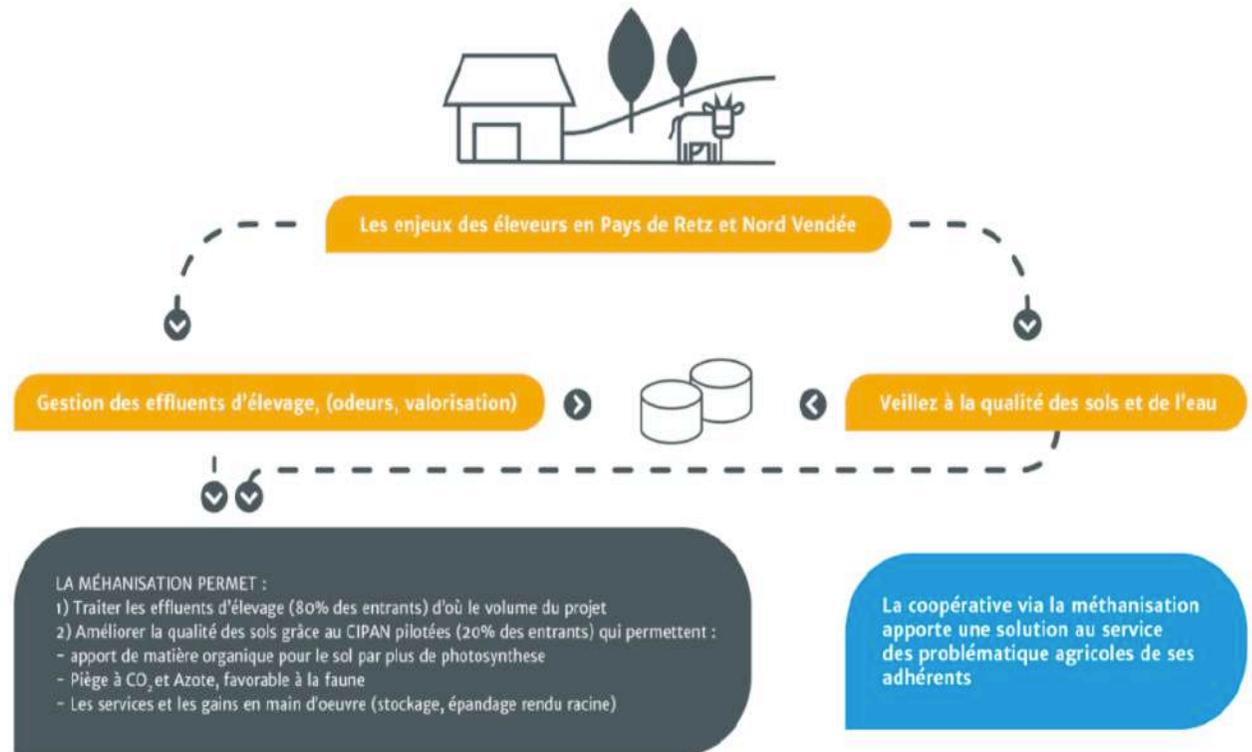
Pour faire vivre cette agriculture, les agriculteurs se sont dotés d'outils de coopération, essentiels au maintien de cette activité.

La coopérative d'Herbauges est le regroupement de 400 exploitations qui collectivement se sont munis de cet outil au service de leurs pratiques et de leur développement.

Au cœur de ce savoir-faire agricole, une volonté d'innover, pour progresser et préparer l'agriculture de demain.

Pour continuer à améliorer leur pratique et se doter d'outils au service de l'agriculture d'aujourd'hui et de demain, deux enjeux sont au cœur des préoccupations des éleveurs laitiers :

- **Traiter les effluents d'élevage qui génèrent des gaz à effets de serre**
- **Veiller à la qualité des sols**



Pourquoi réaliser un projet de méthanisation ?

La méthanisation est aujourd'hui un outil qui permet de répondre à ces enjeux tout en produisant une énergie renouvelable locale.

La volonté de la coopérative d'Herbauges est de faire un projet maîtrisé au service de l'agriculture. C'est pourquoi ce projet est un projet 100% agricole, partant des besoins des éleveurs locaux.

Son dimensionnement est lié au besoin des agriculteurs du territoire et dans une volonté de faire de ce projet un outil au service de l'agriculture d'aujourd'hui et de demain.

Pour mettre en œuvre ce projet, la coopérative d'Herbauges s'est entourée d'un industriel expérimenté, ayant déjà réalisé ces projets collectifs entièrement agricole : Nature Energy

VERS UNE TRANSFORMATION DE NOS MODÈLES AGRICOLES

Le projet de méthanisation de la coopérative d'Herbauges répond à deux enjeux majeurs de l'agriculture : la gestion des effluents d'élevage et le maintien de la qualité des sols.

Cet outil mutualisé va permettre une évolution des pratiques de chacune des exploitations. La mutualisation des ressources et des compétences permet de donner des marges de manœuvre pour que chacun puisse progresser notamment via :

- **La certification Haute Valeur Environnementale (HVE)** visant la transition agricole, énergétique et environnementale (biodiversité, fertilisation, baisse des phytosanitaires, irrigation économe en eau) pour chaque producteur
- **Une stratégie bas carbone** sur chaque exploitation

- **Une amélioration de la qualité des sols et de l'eau**
- **L'utilisation d'un digestat** comme fertilisant naturel réduisant ainsi l'utilisation d'engrais chimiques.

La méthanisation est aussi et avant tout un projet d'économie circulaire, permettant la production d'une énergie propre, locale, renouvelable.

L'échange des bonnes pratiques, les revenus complémentaires, l'ouverture du projet à toutes les exploitations quelles que soient leur taille ou leur mode d'exploitation est un levier fort qui permettra l'amélioration continue et la préparation de l'agriculture de demain.



ZOOM sur les CIPAN pilotées

Ces cultures intermédiaires **pièges à nitrate** (entre deux productions) permettent de faire une couverture végétale des sols et donc de les préserver de l'érosion, de nourrir le sol et de lui fournir de la matière organique.

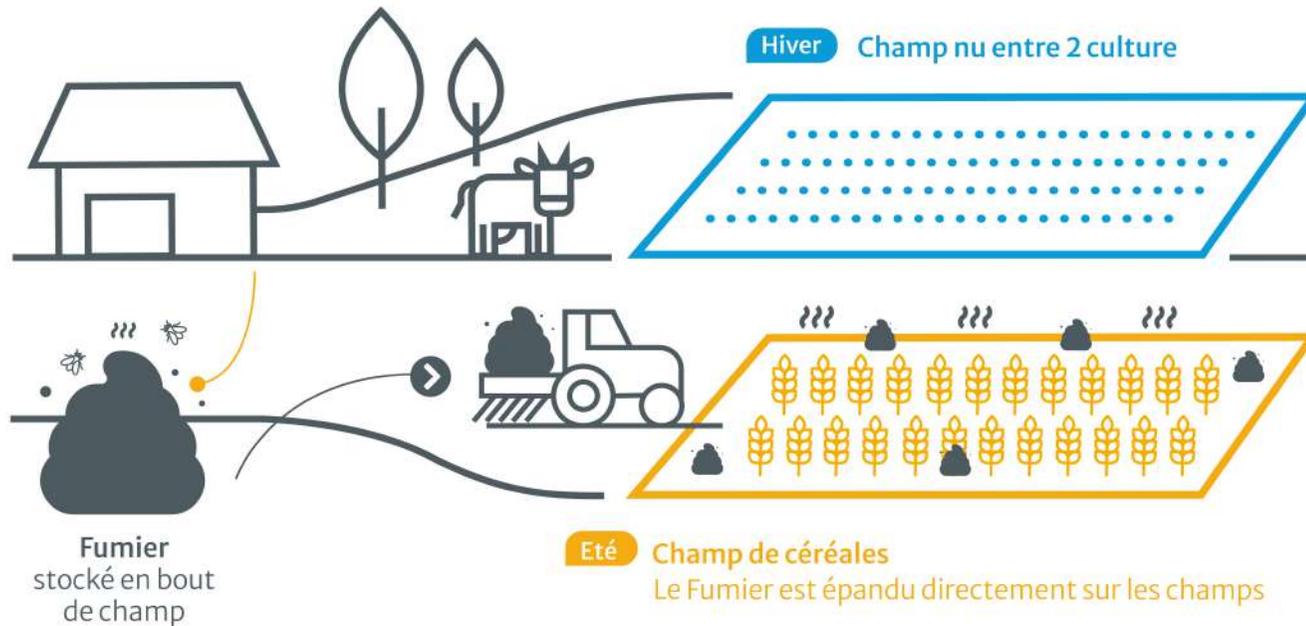
Ces cultures ont l'avantage environnemental de piéger le CO2 et l'azote et de filtrer le nitrate pour une meilleure qualité de l'eau.

Les CIPAN pilotés et les menues pailles permettent une réduction des produits phytosanitaires.

Pourquoi réaliser un projet de méthanisation ?

VERS UNE TRANSFORMATION DE NOS MODÈLES AGRICOLES

AVANT MÉTHANISATION



Inconvénients

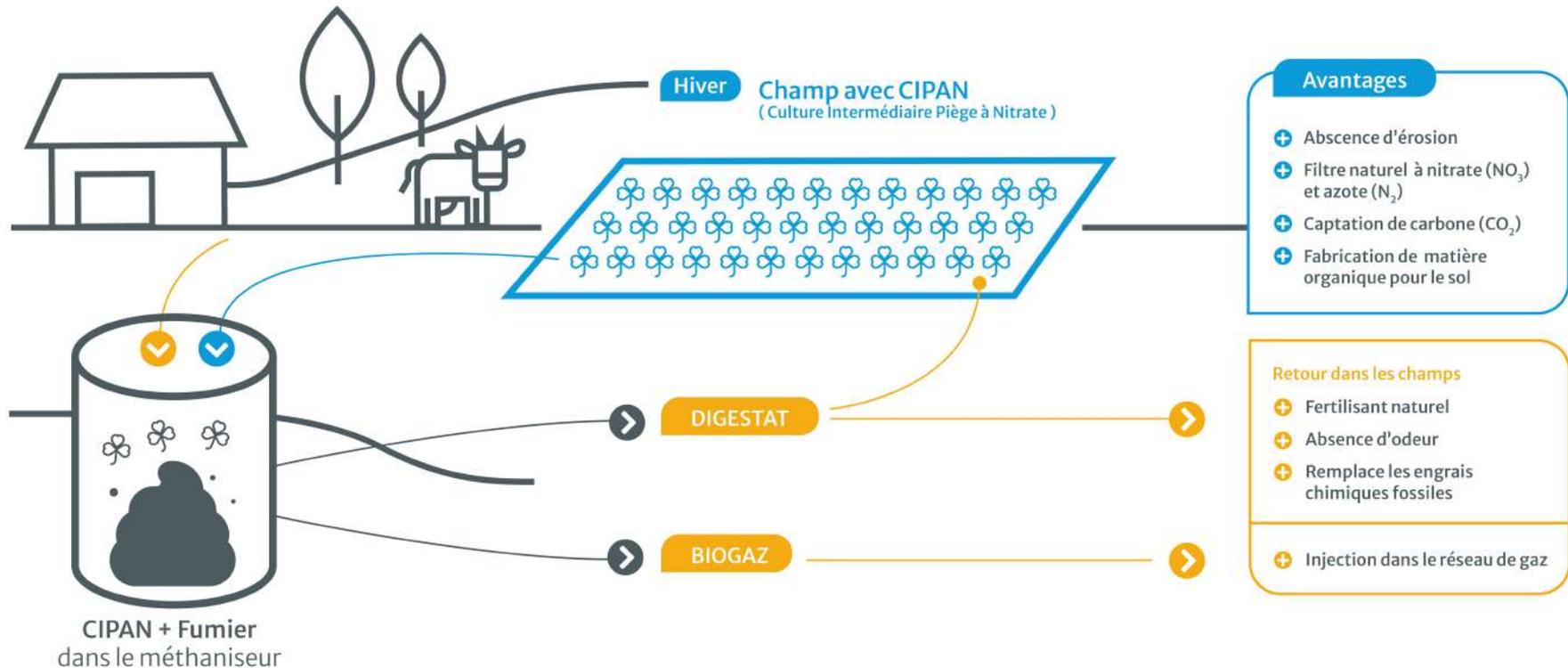
- Erosion
- Pollution de l'eau car pas de filtre à nitrate (NO_3) et azote (N_2)
- Pas de captation de carbone (CO_2)
- Disparition de la matière organique

- Odeurs
- Appauvrissement en azote (N_2)
- Emission de GES (CO_2 et CH_4)

Pourquoi réaliser un projet de méthanisation ?

VERS UNE TRANSFORMATION DE NOS MODÈLES AGRICOLES

APRÈS MÉTHANISATION



Pourquoi réaliser un projet de méthanisation ?

DES BÉNÉFICES LOCAUX DIVERSIFIÉS

Ce projet agricole est aussi et surtout un projet utile au territoire.

Une telle installation permet ainsi :

- de **valoriser les effluents d'élevage du territoire** et de rationaliser notre logistique pour l'épandage
- de transformer ces effluents en **engrais naturels** permettant à la fois aux agriculteurs d'effectuer des économies et de limiter le recours aux engrais chimiques
- de **produire du biogaz** et de participer au bouquet énergétique français pour la propre consommation du territoire ou pour le revendre
- de **répondre aux enjeux environnementaux**
- **d'améliorer la qualité des sols et de l'eau**
- de **créer des emplois locaux** et de dégager du temps aux agriculteurs afin de répondre aux nouvelles exigences environnementales
- Faire **fonctionner la flotte de véhicules** de la Coopérative d'Herbauges (environ 15 camions) et de l'unité de méthanisation avec du BioGNV (environ 10 camions).

A terme, nous souhaiterions également ouvrir une station BioGNV ouverte au public en lien avec le Sydela et évaluer la possibilité d'acheminer le réseau fibre pour le pilotage de l'exploitation.

UN PROJET CRÉATEUR D'EMPLOIS



Les emplois

- 180 emplois directs et indirects estimés dans le domaine des énergies renouvelables et 41 emplois dans les transports
- Maintenance des exploitations, consolidations des emplois en place
 - Développement des activités des Cuma et ETA (ensilage, épandages des digestats)



Les emplois directs

- 6 emplois sur site
- 15 à 18 chauffeurs employés par l'unité de méthanisation



4- L'unité de méthanisation de MéthaHerbauges Corcoué

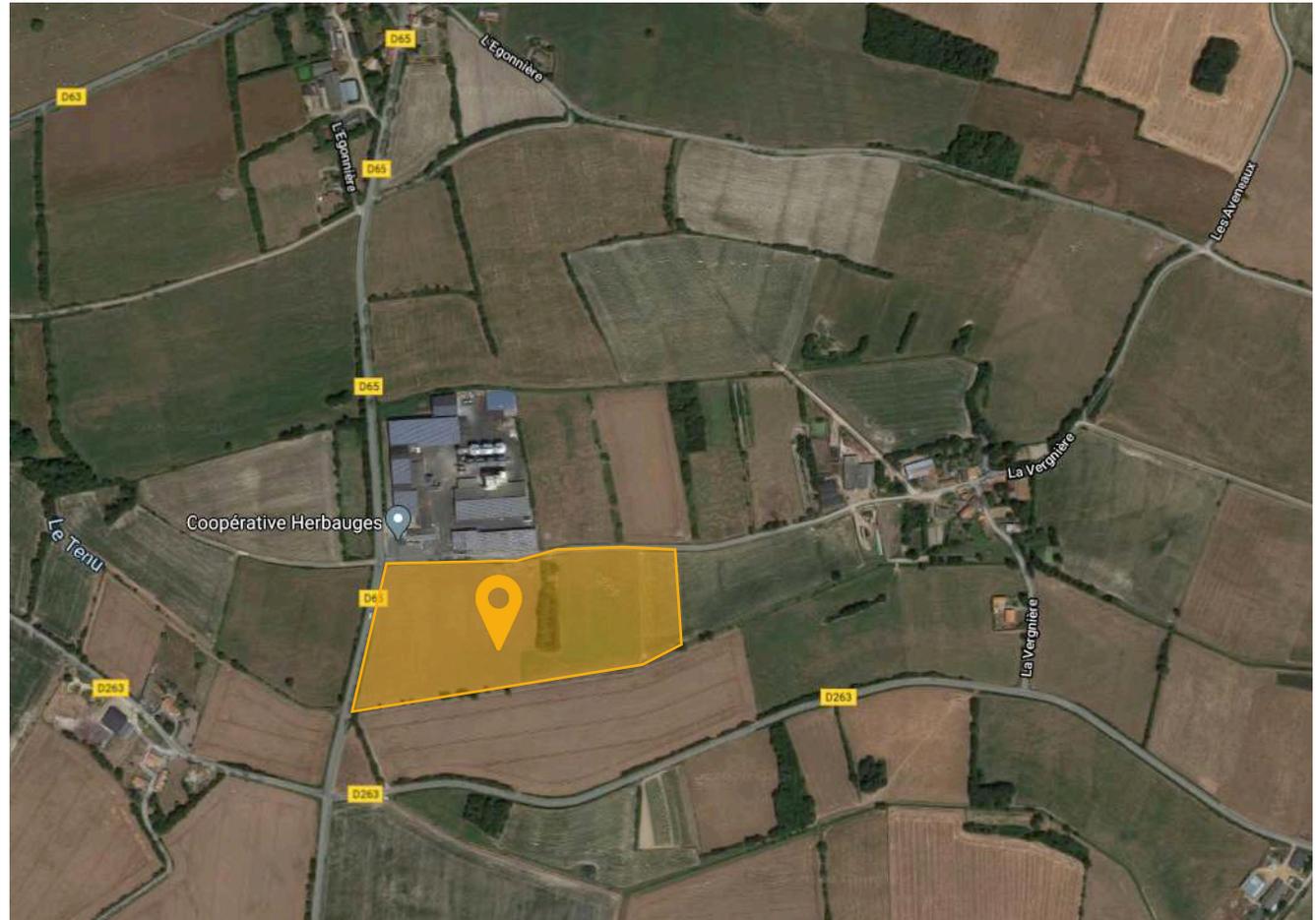
Méthaherbauges Corcoué

LE SITE D'IMPLANTATION

Le projet Métha Herbauges Corcoué se situe sur la commune de Corcoué sur Logne à proximité immédiate du site de la Coopérative d'Herbauges, le long de la Départementale 65.

Ce site de 10 hectares (7 hectares nécessaires pour l'infrastructure), a été choisi car il regroupe des caractéristiques clés :

- Il se situe au cœur du bassin de gisement.
- Il permet une injection du gaz produit sur le réseau de Machecoul.
- Il respecte l'éloignement réglementaire vis-à-vis des habitations de 50 mètres.
- Il se situe dans une zone agricole qui autorise la méthanisation.



MéthaHerbauges Corcoué

LE PROJET EN CHIFFRES



⁽¹⁾ 1 français émet l'équivalent de 4,5 tonnes de CO₂ chaque année



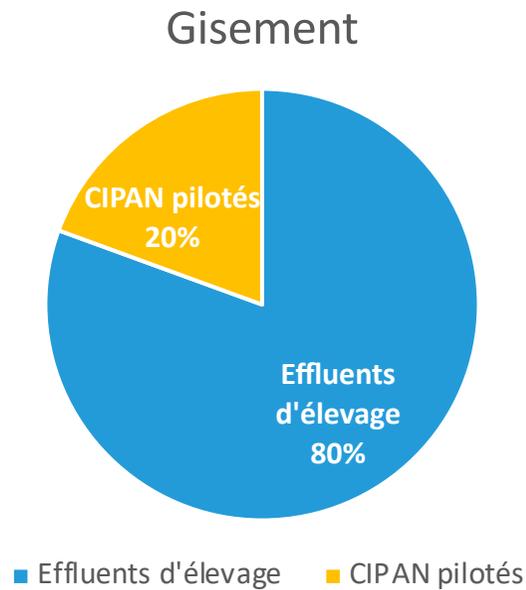
Cette production de biométhane équivaut à la consommation moyenne de gaz de 21604 foyers (chauffage compris)

MéthaHerbauges Corcoué

LE GISEMENT

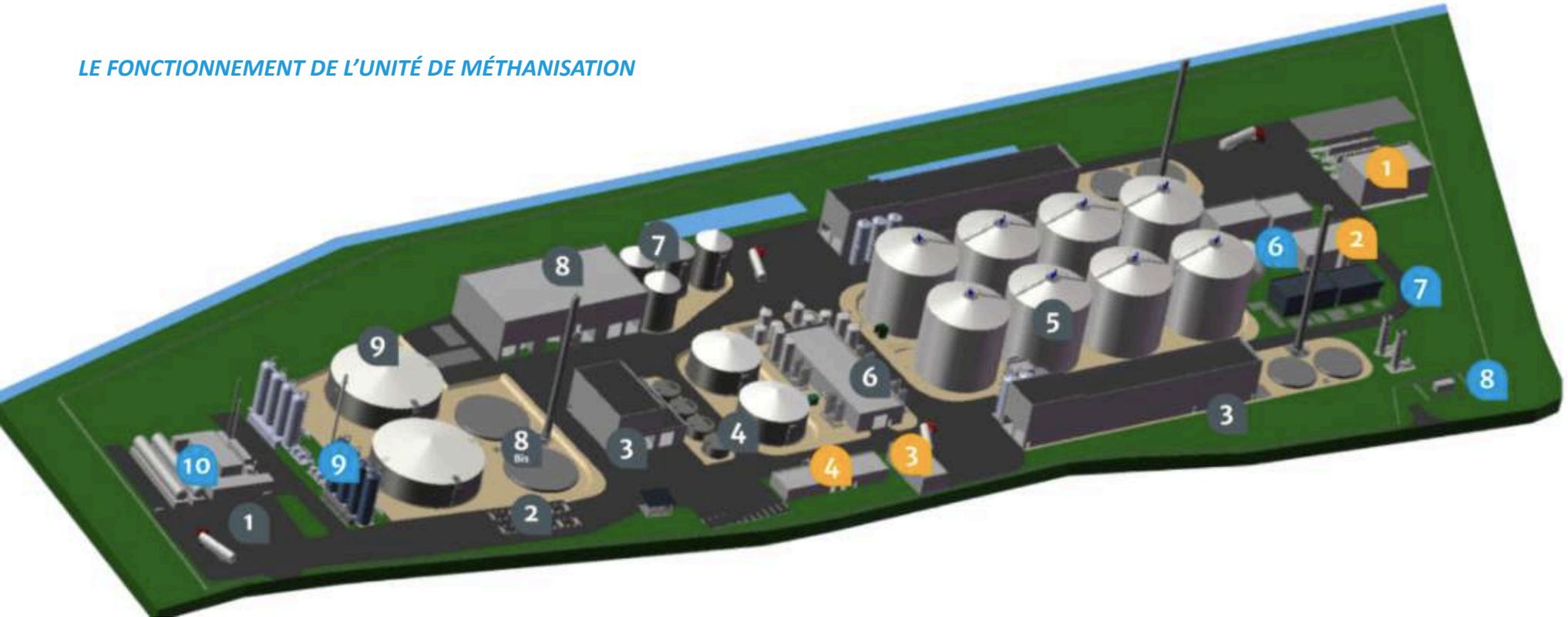
Le gisement identifié qui alimentera l'unité de méthanisation s'élève à 680.000 tonnes brutes/an dont 560.000 tonnes d'effluents (uniquement lisiers et fumiers) et 120.000 tonnes de CIPAN pilotés .

La totalité des matières entrantes proviendront des fermes des agriculteurs engagés dans le projet.



MéthaHerbauges Corcoué

LE FONCTIONNEMENT DE L'UNITÉ DE MÉTHANISATION



Flux des matières

1. Entrée du site
2. Pont bascule. Pesée des camions
3. Bâtiment de réception des liquides
4. Précuves
5. Digesteurs
6. Pompes et hygiénisation
7. Cuve tampon de digestat
8. Séparation de phase
- 8 bis : Biofiltre
9. Cuve des digestats liquides

Flux du gaz

6. Stockage Gaz
7. Épuration du gaz
8. Injection du biométhane. poste GRDF
10. Valorisation du Co2

Equipements annexes

1. Chaudière bois
2. Chaudière. Biométhane et gaz naturel
3. Atelier pièces détachées
4. Bureau

MéthaHerbauges Corcoué

LE FONCTIONNEMENT DE L'UNITÉ DE MÉTHANISATION

Les matières (fumiers, lisiers et CIPAN) arrivent sur site par camions et sont pesés sur le pont bascule. Les matières solides (fumiers et CIPAN) sont vidés dans un bâtiment fermé, sous atmosphère confinée pour éviter les dégagements d'odeurs. Ce bâtiment est relié au bio filtre qui aspire puis traite l'air vicié avant d'être envoyé dans la cheminée de dispersion.

Les matières liquides (les lisiers) sont vidées dans des cuves hermétiques à l'aide d'une pompe puis stockées dans des pré-cuves pour préparation avant digestion.

Vient ensuite la phase de méthanisation à proprement parlé, dans les 8 digesteurs sur deux lignes. La matière est ici dégradée par les bactéries à 50 degrés. Pour chauffer ces cuves, une chaudière bois et une chaudière au gaz naturel sont présentes sur le site.

La chaudière bois fonctionne 80% du temps et les 20% restants sont assurés par la chaudière gaz.

Après digestion, la matière appelée alors digestat est envoyée dans des cuves puis dans un bâtiment pour séparation de phase : la partie liquide et la partie solide du digestat sont séparées. La séparation de phase se fait dans un bâtiment fermé, dans lequel l'air est aspiré et traité par un bio filtre.

Les camions viennent ensuite récupérer le digestat (soit sous forme liquide, soit sous forme solide) pour être restitué aux agriculteurs. Il servira de fertilisant pour les sols.

La digestion produit également du biogaz. Ce biogaz est épuré sur le site. L'épuration permet d'obtenir du biométhane, injecté sur le réseau GRDF. L'autre partie du gaz produite, essentiellement du CO2 serait liquéfié puis valorisé.

Sur le site, plusieurs équipements nécessaires au bon fonctionnement de l'installation sont présents, notamment les bureaux et l'atelier de pièces détachées utiles à la maintenance

MéthaHerbauges Corcoué

LE RACCORDEMENT AU RESEAU DE GAZ

Afin que le gaz vert produit puisse être utilisé par les consommateurs, l'unité de méthanisation doit être reliée au réseau de gaz. Le site d'implantation choisi permet de pouvoir créer un réseau de gaz basse pression qui permettra d'alimenter les réseaux GRT situés à proximité.

In fine, le gaz vert produit alimentera Machecoul-Saint-même et contribuera directement à l'indépendance énergétique du territoire.

La production continue de biométhane correspond à l'équivalent de la consommation moyenne de gaz **de 21604 foyers (chauffage compris)**.

De plus, une réflexion est en cours pour pouvoir produire un CO2 liquide qui pourrait être employé dans la production agroalimentaire et industrielle.



*correspond à un type de réseau



5- Maîtriser les impacts

Maîtriser les impacts

EVITER, RÉDUIRE, COMPENSER, LA DÉMARCHÉ POUR LA RÉALISATION DES ÉTUDES

Comme expliqué plus haut, une unité de méthanisation est une installation classée pour la protection de l'environnement – et est à ce titre soumise à une réglementation précise et spécifique sur la maîtrise des risques (dont rubrique ICPE 2781).

Cette installation sera soumise à autorisation préfectorale. Pour obtenir l'autorisation, MethaHerbauges doit réaliser une étude d'impact et une étude de dangers, qui répondent à des normes très précises, et réalisées par des bureaux d'études spécialisés.

Les études d'impacts envisagent toujours les pires des hypothèses sur les scénarios d'impact et de danger. *Les mesures préventives et curatives appropriées y sont également développées, et la crédibilité de ces études est étudiée par des spécialistes au sein des services spécialisés de l'administration (DREAL).*

La maîtrise des impacts est la préoccupation majeure des porteurs de projet : ces derniers, avec l'appui des bureaux d'études travaillent à faire un projet adapté, intégré à son environnement et aux impacts maîtrisés.

C'est dans cette perspective que l'ensemble des études menées permettent de définir le projet de moindre impact. Ainsi, la logique ERC, Eviter, Réduire, Compenser, ligne directrice en France pour la réalisation de projets d'infrastructures a été suivie. Celle-ci vise à ce que les aménagements créés engendrent le moins d'impacts possibles.

Elle se décline en trois étapes :

- **Eviter les impacts dans la définition du projet,**
- **Réduire les impacts lorsque ceux-ci n'ont pas pu être évités**
- **Compenser les impacts lorsque ceux-ci n'ont pas pu être réduits.**

Les nombreuses études menées cherchent à déterminer les impacts du projet sur la faune et la flore, mais aussi sur le cadre de vie des habitants ; le but étant de proposer la solution présentant le moins d'incidences possible.

Les porteurs de projet ont notamment fait appel au bureau d'étude Synergis Environnement.

Maîtriser les impacts

LES ENJEUX DU SITE D'IMPLANTATION

Initialement plusieurs sites d'implantation ont été envisagés par les porteurs de projet avant que celui-ci soit retenu.

Zone humide

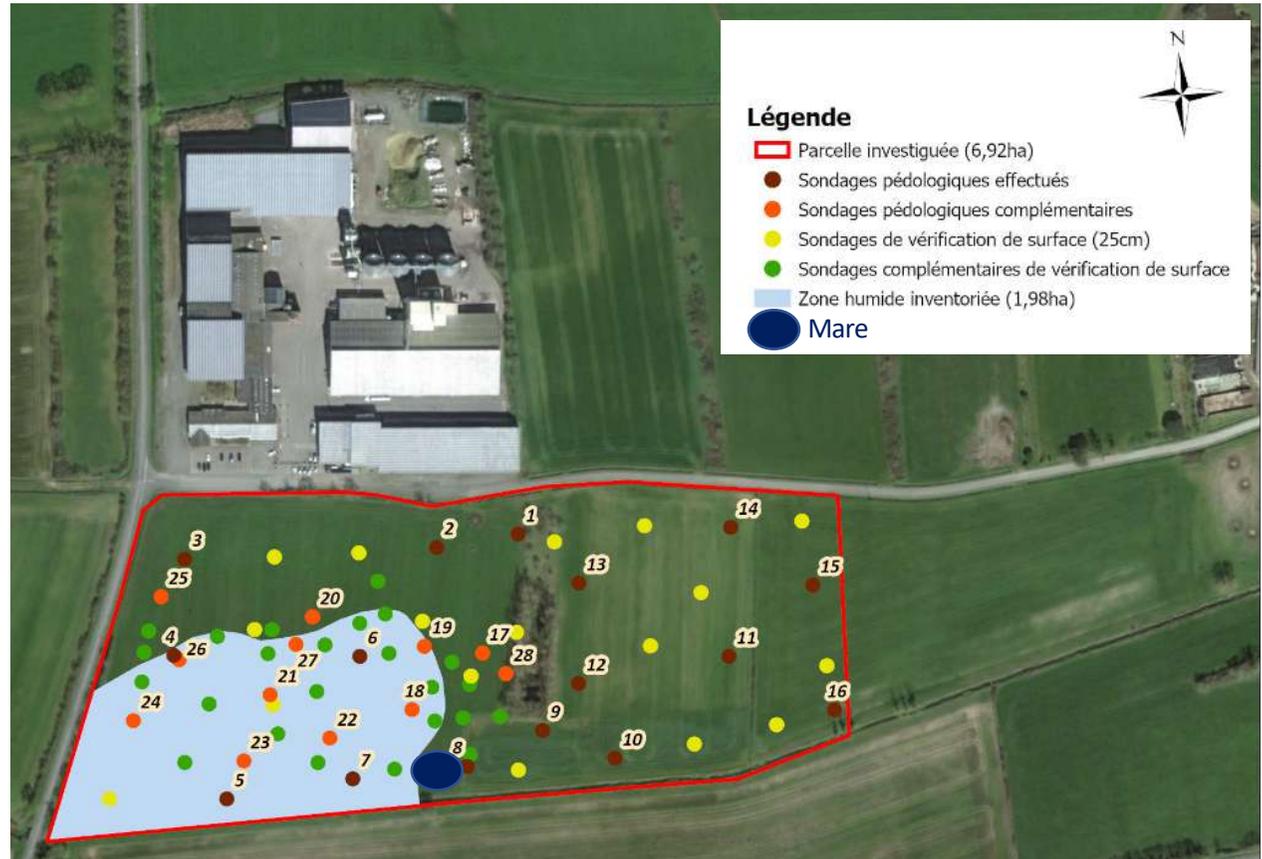
Afin de définir plus précisément le projet. Un diagnostic a été effectué sur site afin d'identifier les zones humides, la faune et la flore présentes. Des sondages pédologiques notamment ont eu lieu en avril et mai 2020.

Faune et flore

Un inventaire a été réalisé pour la faune et la flore par les techniciens de Synergis Environnement lors de plusieurs sorties sur site de jour et de nuit. Ils ont repéré les espèces mentionnées ci-dessous :

- 3 espèces dans la mare : triton palmé, grenouille verte, rainette verte
- 1 espèce dans le cours d'eau : grenouille verte
- Linotte, Alouette lulu sur haies périphériques
- Lézard vert et lézard des murailles sur haies périphériques et boisement
- Agrion de mercure sur le cours d'eau

Inventaire des zones humides



Maîtriser les impacts

Limitier les impacts sur le site d'implantation

In fine, une fois ce diagnostic réalisé, Synergis Environnement a pu définir les impacts de l'installation et proposer des mesures d'évitement et de compensation.

Les impacts

- Destruction de la mare
- Destruction du boisement et de zone humide (1ha)

Les mesures d'évitement

- Maintien des haies périphériques afin de protéger les espèces présentes
- Retrait par rapport à ces haies dès que cela est possible
- Retrait du cours d'eau
- Privilégier les travaux sur la mare et le boisement entre mi-octobre et mi-janvier (hors période de reproduction)

Les mesures de compensation envisagées

- Renforcement des haies périphériques
- Création d'une bande boisée en limite Est
- Création de deux mares le long du cours d'eau
- Bassins de régulation des eaux pluviales de type naturel avec maintien de végétation
- Création d'une prairie le long du cours d'eau, entretien annuel en fauche tardive
- Gestion différenciée des espaces verts
- Suivi de la mise en place des compensations par un écologue

Maîtriser les impacts

Localisation de la faune et mesures compensatoires envisagées



Projet

- Zone d'étude
- Aire d'Étude Immédiate

Espèces

- Grenouille commune
- Rainette verte
- Triton palme
- Agrion de Mercure
- Alouette lulu
- Linotte mélodieuse
- Lezard à deux raies
- Lezard des murailles

- Prairie fauche tardive
- Bande boisée
- Renforcement des haies
- Mare
- Bassins eaux pluviales « naturels »

Fond cartographique : Orthophotographie IGN
Source des données : Impact et Environnement
Auteur : JP

Maîtriser les impacts

PRENDRE EN COMPTE LES ENJEUX LOCAUX

Les porteurs de projet sont attentifs à considérer différents enjeux afin que l'installation s'insère au mieux au sein de son environnement.

Dans cette perspective, nous proposons ci-dessous des focus sur des points de vigilance identifiés :

- Les odeurs,
- Le trafic routier et la logistique afférente d'une unité de méthanisation
- L'eau
- L'insertion paysagère

Tout ces points seront au cœur des discussions avec toutes les parties prenantes locales : élus, riverains et habitants.

Chacune des thématiques fera l'objet de discussions approfondies afin de prendre des engagements à la hauteur des attentes locales.

La maîtrise du risque olfactif

Afin de limiter au maximum les odeurs sur le site et lors du convoyage, un certain nombre de mesures sont mises en œuvre. Tout d'abord les matières entrantes sont exclusivement des effluents d'élevage et des CIPAN, cela exclut notamment les produits carnés et déchets de l'industrie agroalimentaire qui sont souvent odorants.

Le transport des matières s'effectuera exclusivement via des citernes pour les liquides et des camions bennes bâchés automatiquement pour les solides.

Au sein du site de méthanisation, le déchargement s'effectuera à l'intérieur sous bâtiment dépressurisé. La pression de l'air dans les hangars sera inférieure à la pression de l'air extérieure ce qui permet de confiner les odeurs dans l'enceinte des bâtiments (phénomène de décompression) avant d'être traitées.

Un traitement de l'air s'effectuera ensuite par 6 biofiltres.

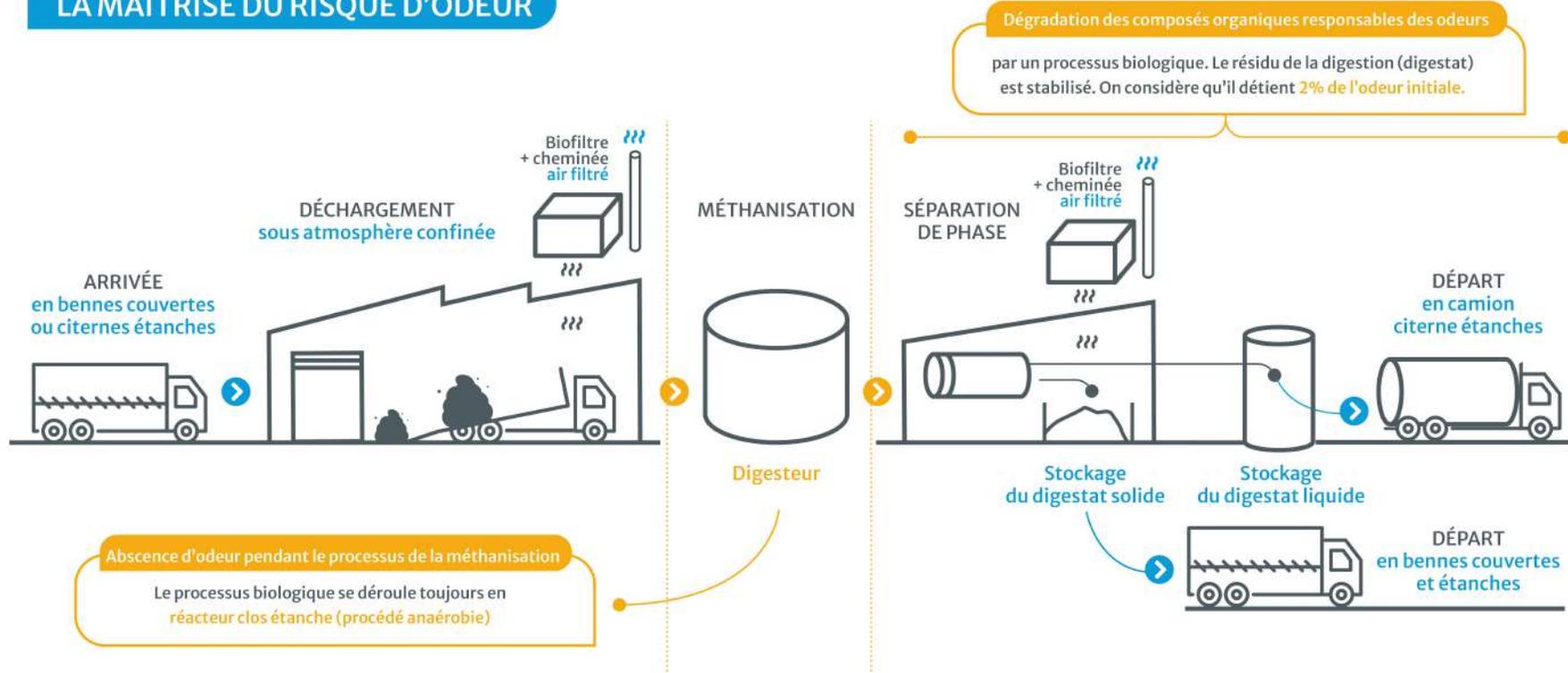
Les cheminées prévues sont également plus hautes que l'impératif réglementaire (50 mètres au lieu des 30 mètres réglementaires) permettant une meilleure dispersion et ainsi minimiser les risques auprès des riverains

L'épandage du digestat quant à lui est inodore comparé à l'épandage direct d'effluents.

Maîtriser les impacts

La maîtrise du risque olfactif

LA MAÎTRISE DU RISQUE D'ODEUR



Maîtriser les impacts

Trafic routier et logistique

Le transport sera effectué directement par l'unité de méthanisation. 85 rotations de véhicules par jour seront nécessaires pour le transport de la biomasse.

Le trafic sera réparti sur différents axes, l'unité de méthanisation étant située au centre des exploitations concernées.

Le transport sera réalisé grâce à :

- Des tracteurs semi-remorques Des camions avec bâches automatiques afin de limiter les odeurs, ou des citernes étanches.

Les camions seront lavés systématiquement sur site et chez les agriculteurs (enjeu sanitaire et propreté des routes). L'objectif est également de **maximiser le double fret pour éviter le passage de camions**

Par ailleurs, les porteurs de projet sont conscients des enjeux routiers vis-à-vis des riverains. **La D263 n'est pas adaptée au passage régulier de camions (largeur, villages avec enfants....) toutes les routes sensibles devront intégrer un plan départemental de circulation. Des échanges sont en cours à cet effet avec le Département.**

Il est notamment envisagé de :

- **Améliorer la sécurité du carrefour de l'Egonnière**
- **Créer un rond-point au niveau de la Coopérative**

Exemple



Maîtriser les impacts

L'eau

Un système de gestion des eaux de pluie et des eaux de lavages sur site est prévu. Toutes les eaux de lavages seront reintégrés dans le process de méthanisation.

Les eaux de pluie seront débourbées et déshuilées puis intégrées au process si besoin ou envoyées vers des lagunes spéciales

La question de l'impact sur la qualité de l'eau sera traitée au sein du comité scientifique et technique mis en place.

Le paysage

Les porteurs de projet portent une attention particulière à l'insertion paysagère de l'installation. Pour cela, il est notamment prévu d'aménager des bassins au sud du site d'implantation, de planter des arbres afin de limiter la visibilité depuis le hameau de la Vergnière. Les types de plantations à prévoir seront étudiées avec les riverains volontaires et en partenariat avec le CPIE (Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement). Au-delà de leur fonction paysagère, ces haies devront également avoir un intérêt écologique.

A terme, des vues avec les aménagements paysagers seront réalisées.





6- Une volonté, construire un projet exemplaire

Une volonté, construire un projet exemplaire

En tant qu'acteurs du territoire, nous avons à cœur de construire ce projet dans l'intérêt local et en toute transparence. C'est pourquoi nous mettons en place une **démarche d'information et de concertation ouverte à tous**.

Sur ce projet, nous souhaitons mettre en œuvre une discussion à trois niveaux :

- **sur le plan réglementaire et administratif**, par la construction d'un dossier irréprochable, en phase avec les demandes des services de l'Etat
- **Au niveau local et territorial**, par la mise en place d'une démarche de concertation sérieuse, notamment auprès des riverains et élus, sans oublier le grand public
- **et enfin sur le plan scientifique et technique** : nous souhaitons associer et consulter tous les experts du sujet pour faire de notre projet un système fiable et efficace au service de l'évolution du monde agricole

CONSTRUIRE UN DOSSIER IRRÉPROCHABLE SUR LE PLAN RÉGLEMENTAIRE ET ADMINISTRATIF

Des rencontres régulières ont lieu avec les différents services de l'État. Cela permet notamment d'affiner les différents choix techniques. 4 rencontres ont eu lieu avec la DDPP. Les discussions ont notamment porté sur le digagri, le plan d'épandage. Les inventaires faune et flore réalisés sur le site d'implantation ont été présentés.

Au-delà, un rendez-vous s'est également tenu avec la référente sanitaire en France pour échanger sur l'hygiénisation.

VALORISER LES EXPERTISES SCIENTIFIQUES ET TECHNIQUES

Afin de parvenir à un projet performant, adapté au territoire et aux enjeux locaux, les porteurs de projet ont choisi de mettre en place un comité scientifique et technique.

Celui-ci rassemble les partenaires clés du territoire experts sur les questions de méthanisation. On y compte par exemple AILE, l'Ademe, la Chambre d'agriculture, la Région, des experts scientifiques ou encore les services instructeurs. Il s'agit de parvenir à une charge d'engagement dédiée valable tout au long de l'exploitation.

Ce comité technique et scientifique a vocation à assurer le suivi des externalités du projet mais également à réfléchir à l'ensemble du suivi de cette unité lors de sa mise en exploitation sur les aspects économique, agronomique, environnemental et technique de l'installation.

DIALOGUER AVEC LE TERRITOIRE

La démarche d'information et de concertation

La Coopérative d'Herbauges, en tant qu'acteur du territoire, est d'autant plus soucieuse de développer ce projet en toute transparence avec la population et les communes adjacentes.

Pour cela, les porteurs de projet ont fait le choix d'être accompagné par une équipe de professionnels : l'Agence TACT qui est chargée de l'information et de la concertation de ce projet.

Après avoir identifiés les enjeux du territoire, un dispositif complet d'information, de communication et de concertation a été élaboré.

Une volonté, construire un projet exemplaire

- **Avec les élus**, des rencontres régulières sont prévues auprès des différentes instances en place au sein des communes concernées et des intercommunalités.
- **Auprès des riverains immédiats**, les porteurs de projet souhaitent organiser des rencontres dédiées afin de répondre aux différentes questions qui se posent et présenter les points clés du projet. En effet, les riverains sont les premiers concernés par ce projet et peuvent avoir de nombreuses questions légitimes. Pour ce faire, les porteurs de projet ont réalisé un porte-à-porte auprès des habitations les plus proches du site d'implantation projeté. L'objectif était de présenter les grandes lignes du projet mais surtout d'inviter les riverains qui le souhaitent à participer à des réunions à venir. Les comptes rendus de ces échanges seront mis à disposition.
- **Auprès du grand public**, plusieurs dispositifs sont mis en œuvre :
 - Une lettre d'information dédiée est diffusée auprès de l'ensemble des habitants de Corcoué-sur-Logne.
 - Un site internet dédié est à disposition www.methaherbauges-corcoue.fr.
 - Les internautes peuvent y contacter les porteurs de projet et poser l'ensemble de leurs questions.
 - **Un dispositif de concertation préalable est mis en œuvre du 14 septembre au 22 novembre 2020**

Zoom sur la concertation préalable

De leur initiative, les porteurs de projet ont choisi de mener une concertation préalable volontaire.

Aboutissement du chantier sur la modernisation du dialogue environnemental, l'ordonnance du 3 août 2016 vise à renforcer la participation publique à l'élaboration des décisions pouvant avoir un impact sur l'environnement.

Le décret du 25 avril 2017, en application de l'ordonnance, renforce la procédure de concertation préalable facultative pour les projets assujettis à évaluation environnementale et ne donnant pas lieu à saisine de la Commission Nationale du Débat Public (CNDP).

En ce qui concerne ces projets, le maître d'ouvrage peut prendre l'initiative d'organiser une concertation volontaire. C'est ce qui a été décidé dans le cadre du projet MéthaHerbauges Corcoué.

Cette concertation préalable est annoncée par voie d'affichage et voie de presse au sein des communes du périmètre de l'enquête publique.

Ce dossier de concertation présentant les principaux éléments du projet est mis à disposition par voie numérique sur le site internet du projet et sur papier en mairie **du 14 septembre au 22 novembre 2020**

Durant cette période, chacun est invité à poser ses questions et faire part de son avis. L'ensemble des contributions seront analysées dans le cadre d'un bilan de la concertation qui sera rendu public.

Une volonté, construire un projet exemplaire



Comment participer à la concertation préalable ?

Pour participer, plusieurs possibilités :

- Contactez-nous via le formulaire en ligne sur le site internet www.méthaherbauges-corcoue.fr
- Laissez vos remarques en mairie au sein du registre dédié en mairie de Corcoué-sur-Logne
- Contactez-nous par voie postale à l'adresse suivante :
Agence TACT
8 rue Saint-Domingue - 44 200 NANTES
- Ou par adresse mail à contact@methaherbauges-corcoue.fr

Il faut noter que cette concertation préalable se tient sur une période dédiée conformément au cadre réglementaire. Néanmoins, l'information et la concertation sur le projet de MéthaHerbauges Corcoué n'a pas vocation à s'arrêter là. Bien entendu, la coopérative d'Herbauges et Nature Energy resteront à disposition au-delà de cette période afin de répondre à vos questions.



7- Calendrier et prochaines étapes

Calendrier et prochaines étapes

